

PRÉSENTATION

Ce recueil contient l'arrêté du 28 août 2003 modifié relatif aux conditions d'homologation et aux procédures d'exploitation des aérodromes et ses annexes A et B, avec la présentation suivante :

- Arrêté,
- Annexe A : conditions d'homologation et procédures d'exploitation des aérodromes,
- Annexe B : suivi de l'homologation, pour les pistes utilisées en condition de vol aux instruments avec approches de précision de catégorie II et III ou avec décollages par RVR < 150m.